

Le Mouvement normand milite pour le régionalisme dans l'ordre

LE MONDE | 30.10.1980 | Thierry Bréhier

Jersey. - Le Mouvement normand - groupement qui bataille pour la réunification de la Normandie, actuellement divisée en deux régions administratives, la Haute et la Basse-Normandie, et pour l'extension des pouvoirs des élus régionaux - s'est réuni au cours du dernier week-end en assemblée générale à Jersey, dans les îles anglo-normandes, en présence du président du conseil régional de Basse-Normandie, le docteur Paul German (Mouvement normand), et d'un député, M. Pierre Godefroy (R.P.R.), maire de Valognes, dans la Manche. Qu'une organisation politique française tienne congrès à l'étranger, le fait est peu banal. Le Mouvement normand, il est vrai, cultive l'originalité. Organisation autonomiste, il dénonce fermement tout recours à la violence, se déclare ouvert à toutes les tendances politiques et accueille militants ouvriers et intellectuels de la nouvelle droite. S'il critique vivement la politique régionale de M. Valéry Giscard d'Estaing, la plupart des élus qui le suivent appartiennent à la majorité présidentielle...

En se réunissant à Jersey, le Mouvement normand a simplement voulu, comme devait le déclarer M. Didier Patte, son président. " proclamer son appartenance à une communauté de civilisation, celle du Nord-Ouest européen dont la Normandie est le ciment ". " La Normandie, a-t-il ajouté, doit redevenir le lien entre le monde franco-latin auquel nous appartenons et les mondes nordique et britannique, dont nous sommes issus et que nous avons fondés. "

Normandie autonome qui est ainsi revendiquée restera dans le cadre français, mais elle possédera la pleine " maîtrise " de son économie et de la gestion de ses affaires locales. Son régionalisme est simplement un rejet du " centralisme parisien ", et devrait permettre de créer une " nouvelle forme de civisme qui enrichirait la France " Pas question de revendiquer un statut particulier, qui mettrait en péril l'unité nationale. Il est indispensable que ce soit l'ensemble du pays qui soit régionalisé.

Pour la réunification

La première revendication concerne la réunification de la Normandie. Or le processus prévu par la loi de 1972 (votes concordants de tous les conseils généraux et des assemblées régionales puis décision du gouvernement), n'est encore qu'esquissé et les comités de coordination décidés par la Conférence interrégionale de janvier 1980 à Caen (le Monde du 13 février) ne sont pas encore réunis. Car si aucun élu n'ose plus se dire ouvertement contre la réunion des deux régions actuelles, il y a loin de la déclaration d'intention au vote définitif...

Malgré tout, il s'agit là d'une première victoire du Mouvement normand qui lui a permis d'asseoir son implantation. Il a pu ainsi attirer tous les élus qui lors de la mise en place des institutions régionales n'acceptèrent pas la division de la province en deux régions, et au premier chef ceux de l'Eure qui refusaient le face-à-face avec la puissante Seine-Maritime. Un jeu adroit de navigation " politicienne " a permis aux leaders du Mouvement normand de " se rendre utiles ". Le Mouvement n'étant pas un " parti ", il accepte la double appartenance.

Tant et si bien que, contrairement aux autres groupements régionalistes, il peut rassembler un nombre non négligeable d'élus. Plusieurs députés sont ainsi membres du Mouvement : dans la Manche, Jean-Marie Daillet (C.D.S.) et Émile Bizet (R.P.R.), dans l'Orne, Hubert Bassot (P.R.) et Francis Geng (C.D.S.), dans le Calvados, François d'Harcourt (C.N.I.-U.D.F) et Robert Bisson (R.P.R.), dans l'Eure, René Tomasini (R.P.R.) maintenant élu au Sénat et Rémy Montagne (U.D.F.-C.D.S), qui vient d'entrer au gouvernement. Il y a donc au moins un ministre régionaliste puisque le 17 avril 1980 ce dernier écrivait à Didier Patte : " La nation par le canal de l'État, ne doit se substituer aux régions que lorsque ces dernières s'avèrent impuissantes à répondre aux demandes de la population (...) "

Cette simple énumération suffit à montrer que c'est essentiellement dans les eaux majoritaires que recrute le Mouvement. Le docteur German lui-même, qui n'accepte comme étiquette que celle de son Mouvement, est aussi le suppléant de M. Jean-Marie Girault, sénateur P.R. Est-ce simplement parce que le Mouvement a fait sienne cette remarque de M. Godefroy : " Notre force est notre modération " ou parce qu'ayant décidé de travailler avec les élus il doit bien constater que la Normandie est - en général - une " terre modérée " ? En fait, le Mouvement normand ne peut oublier l'origine de ses leaders Didier Patte est né à la politique en s'opposant à l'UNEF dans les années 60. Son secrétaire général est un militant actif de la C.F.T.C. S'il y a maintenant au Mouvement des adhérents qui militent aussi dans des organisations de gauche, ils sont très minoritaires parmi les deux mille membres du Mouvement.

Équivoque ?

Bien plus : le Mouvement normand n'arrive pas à camoufler une certaine tonalité " nouvelle droite " de sa doctrine Le premier chapitre du programme qu'il a commencé à réécrire est consacré à la " notion

d'enracinement " Dans une des dernières publications de sa revue Haro un article justement consacré à ce sujet explique : " L'enracinement c'est d'abord le refus du cosmopolitisme, de l'universalisme le plus niveleur " Depuis ses origines le mouvement idéalise le mythe viking conquérant et veut s'efforcer de redonner à un peuple de paysans calme et mesuré le goût de l'aventure de ses " ancêtres " marins. Le Mouvement reste en cela marqué par l'influence de l'un de ses fondateurs Jean Mabire. Historien des Français perdus de la seconde guerre mondiale, il est l'auteur d'*une Histoire de la Normandie* (chez Hachette) dont le Mouvement normand affirme qu'elle est " la meilleure que l'on puisse trouver actuellement ", il est membre du GRECE, collaborateur régulier de la revue de ce groupement *Éléments*. Or s'il n'est plus élu, depuis cette assemblée de Jersey, au conseil national du Mouvement normand, Jean Mabire y siège de droit en tant que membre fondateur et est " invité permanent " à la commission exécutive. Il serait certes absurde de dire que le Mouvement normand est une annexe de la nouvelle droite. Simplement les membres de celle-ci sont à l'aise en son sein. Les militants chrétiens et de gauche qui s'y trouvent aussi ont beau affirmer qu'ils sont là justement pour contre-balancer cette influence, on peut toujours se demander qui sert de caution à l'autre ?

Thierry Bréhier